

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE  
L'AEROPORT INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE**

**COMITE SYNDICAL DU 04 JUIIN 2015**

Convocations adressées le 26 mai 2015

Nombre de délégués titulaires en exercice : 11

Nombre de délégués titulaires présents : 5

Nombre de délégués suppléants présents : 2

Nombre de délégués votants : 9



**Membres titulaires présents :**

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER – Monsieur Gérard BOUYER – Monsieur Dominique LEMOINE – Monsieur Patrick MICHAUD – Monsieur Patrick POIRIER.

**Membres suppléants présents :**

Monsieur Thomas GELFI représentant Madame Cécile CHEVILLARD –  
Madame Florence ZULIAN.

**Membres titulaires excusés :**

Monsieur Frédéric AUGIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Gérard PAUMIER –  
Monsieur Bruno FENET, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick MICHAUD –  
Monsieur Gilles DEGUET, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique LEMOINE –  
Madame Mélanie FORTIER – Monsieur Jean-Marie BEFFARA.

.....  
**CS 15.06.01 – RENOUELEMENT DES MEMBRES DU BUREAU**

Par délibération en date du 29 avril 2015, le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire a désigné comme suit ses nouveaux représentants pour siéger au sein du Syndicat mixte de l'Aéroport de Tours Val de Loire :

- Madame Cécile CHEVILLARD, Monsieur Patrick MICHAUD et Monsieur Dominique LEMOINE, comme représentants titulaires,
- Monsieur Thomas GELFI, Madame Sylvie GINER et Madame Florence ZULIAN, comme représentants suppléants.

En conséquence, il doit être procédé au renouvellement des membres composant le Bureau, conformément à l'article 6 des statuts du Syndicat mixte, qui prévoit que :

« Le Comité Syndical élit en son sein 4 membres constituant le Bureau :

- 1 Président

- 3 Vice-Présidents

*Le Bureau prépare les réunions du comité syndical.*

*Le Bureau est renouvelé à chaque renouvellement partiel ou intégral du comité syndical. Les membres sortants sont rééligibles».*

En application des dispositions précitées, Monsieur Gérard BOUYER, en tant que doyen de l'assemblée est désigné Président de la séance pour procéder aux opérations de vote du Bureau. Il propose que les deux plus jeunes délégués présents soient désignés comme scrutateurs chargés du dépouillement. Sont ainsi désignés : Monsieur Patrick MICHAUD et Monsieur Thomas GELFI.

Il est ensuite procédé aux élections suivantes :

1) Election du Président du Syndicat mixte

Après appel à candidatures, le Président de séance fait part de la candidature de Monsieur Jean-Gérard PAUMIER.

Il est procédé à un vote uninominal à bulletin secret et les opérations du premier tour de scrutin donnent les résultats suivants :

<b>Candidat à la Présidence :</b>	<b>Monsieur Jean-Gérard PAUMIER</b>
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	9
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	9

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER a obtenu 9 voix.

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER est élu Président et reprend la présidence de la séance.

2) Election des trois Vice-Présidents

Les scrutateurs précédemment désignés sont reconduits.

Après recensement des candidatures, le Président propose qu'il soit procédé à l'élection des trois Vice-Présidents par vote uninominal à bulletin secret.

- Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président

Il est fait part de la candidature de Madame Mélanie FORTIER.

<b>Candidat à la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidence :</b>	<b>Madame Mélanie FORTIER</b>
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	9
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	9

Madame Mélanie FORTIER a obtenu 9 voix.

Madame Mélanie FORTIER est élue 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente.

- Election du 2<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est fait part de la candidature de Madame Cécile CHEVILLARD.

<b>Candidat à la 2<sup>ème</sup> Vice-Présidence :</b>	<b>Madame Cécile CHEVILLARD</b>
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	9
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	9

Madame Cécile CHEVILLARD a obtenu 9 voix.

Madame Cécile CHEVILLARD est élue 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

- Election du 3<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est fait part de la candidature de Monsieur Patrick POIRIER

<b>Candidat à la 3<sup>ème</sup> Vice-Présidence :</b>	<b>Monsieur Patrick POIRIER</b>
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	9
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	9

Monsieur Patrick POIRIER a obtenu 9 voix.

Monsieur Patrick POIRIER est élu 3<sup>ème</sup> Vice-Président.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5721-1,

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 6 à 8,

Vu la délibération du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire du 29 avril 2015,

- **PREND ACTE** de la désignation des nouveaux représentants du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, soit Madame Cécile CHEVILLARD et Messieurs Patrick MICHAUD et Dominique LEMOINE comme Titulaires, ainsi que Monsieur Thomas GELFI et Mesdames Sylvie GINER et Florence ZULIAN comme Suppléants, qui sont appelés à siéger au sein du Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours Val de Loire.
  
- **SONT ELUS** pour siéger au Bureau du Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours Val de Loire :
  - . Président : Monsieur Jean-Gérard PAUMIER
  - . 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente : Madame Mélanie FORTIER
  - . 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Madame Cécile CHEVILLARD
  - . 3<sup>ème</sup> Vice-Président : Monsieur Patrick POIRIER

.....

Acte exécutoire le **12 JUN 2015** .....après transmission et publication ;  
 les actes de portée individuelle devant être notifiés.

**Le Président du Syndicat Mixte**

 

**Jean-Gérard PAUMIER**